

Beauvais, le 27 mars 2023

Dossier suivi par :
Amanda JOSEPH
Nadège DÉCAVÉ
Réf. : n° 138 /2022-2023
ce_desco60-1@ac-amiens.fr
03 44 06 45 32

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Oise
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Direction Départementale des Territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme
et de l'Energie
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex
A l'attention de Monsieur Stéphane CARIN

Objet : Élaboration de la Carte Communale (CC) commune de COURTEUIL


Références : Votre courrier en date du 22 février 2023

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande d'élaboration de la Carte Communale pour la commune de COURTEUIL.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de SENLIS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

La commune de COURTEUIL est une commune sans école, les élèves sont scolarisés à AVILLY-SAINT-LEONARD.

Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise



Hervé SEBILLE